Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9370423
Centre d'intérêt: 912

Recherche-action sur le développement de l'alphabétisation au Québec. Synthèse provinciale. -- [Québec] : Direction générale de l'éducation des adultes, c1987.
59 p. ; 28 cm.

Titre de la couv. Code: 38-0777. Notes (part. bibliogr.): p. 51-52.

ISBN 2-550-13795-7

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction générale de l'éducation des adultes

---

Descripteur(s): Alphabétisation * Organisme * Organisation administrative * Organisation pédagogique * Budget * Coût * Personnel * Etudiant adulte * Evaluation des services * Questionnaire * Statistiques * Education des adultes

Identificateur(s) de nom: Québec (Province)

Identificateur(s) de sujet: Plan d'intervention

Rapport-synthèse provincial décrivant les développements de l'alphabétisation pour l'ensemble des régions et organismes québécois à partir des volets suivants: la nature de l'organisme, son plan d'intervention, l'organisation de ses services, ses budgets et coûts, son personnel, sa population d'apprenants, son évaluation des interventions. Le guide de questionnements qui a servi à l'enquête figure en annexe.

Type de document:

9370423

RECHERCHE-ACTION

SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ALPHABÉTISATION AU QUÉBEC

SYNTHESE PROVINCIALE

Québec

ISBN: 2-550-13795-7
© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1987
Tous droits réservés

Dépôt légal
Deuxième trimestre - 1987

Direction générale de l'éducation des adultes

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX iv

LISTE DES SIGLES v

INTRODUCTION 1

LES RÉPONDANTS 6

ORIENTATIONS, CHANGEMENTS, LIENS 8

Orientations 8

Changements intervenus 14

Liens avec d'autres organismes 16

Liens avec la communauté et les intervenants locaux 17

Liens gouvernementaux 18

Liens para-gouvernementaux 18

Liens avec des organismes non-gouvernementaux 19

ORGANISATION DES SERVICES 20

Lieux physiques 20

Taux d'abandon 21

Sensibilisation 24

Évaluation des services 25

BUDGET ET COUTS 27

LE PERSONNEL 31

Critères d'embauche, antécédents professionnels......... 34

Perfectionnement et encadrement pédagogique 36

POPULATION ADULTE 38

Nombre, sexe 38

Age 38

Scolarité déclarée 40

Populations spécifiques 41

ÉVALUATION 42

Réussites 42

Difficultés 44

Recommandations 46

NOTES ET RÉFÉRENCES 51

ANNEXE 53

Copie du guide de questionnements 53

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU NO 1 - Les répondants 7

TABLEAU NO 2 - Organisation des services 22

TABLEAU NO 3 - Budgets et coûts 28

TABLEAU NO 4 - Le personnel 32

TABLEAU NO 5 - Population adulte 39

LISTZ DES SIGLES UTILISÉS DANS LA SYNTHESE PROVINCIALE

ACSM	Association communautaire des services multiples
AFEAS	Association féminine d'éducation et d'action sociale
AVQ	Activité de vie quotidienne
CA	Conseil d'administration
CEBO	Centre d'éducation de base dans l'Outaouais
CEC	Centre d'emploi du Canada
CECM	Commission des écoles catholiques de Montréal
CEIC	Centre d'emploi et d'immigration Canada
CEP	Centre d'éducation populaire
CFP	Commission de formation professionnelle
CHOC	Centre haïtien d'organismes communautaires et de promotion de la culture
CLEA	Comité local d'éducation des adultes
CLSC	Centre local de services communautaires
COABE	Conference on Adult Basic Education
COFI	Centre d'orientation et de formation des immigrants
CPACS	Comité provincial d'alphabétisation dans les CS
CRA	Centre de réadaptation pour adultes
CREP	Centre de ressources en éducation populaire
CS	Commission scolaire
CSRO	Commission scolaire régionale de l'Outaouais
CSS	Centre de services sociaux
CSST	Commission de la santé et de la sécurité au travail
CTA	Centre de travail adapté
CTQ	Centre Travail Québec
CUM	Communauté urbaine de Montréal
DEC	Diplôme d'études collégiales
DES	Diplôme d'études secondaires
DGEA	Direction générale de l'éducation des adultes
DGRD	Direction générale de la recherche et du développement
EAD	Équipe d'aide au développement
HLM	Habitation à loyer modique
ISPJA	Insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes
LLC	Laubach Literacy of Canada
LLC/Q	Laubach Literacy of Canada/Quebec
LLI	Laubach Literacy International
MAS	Ministère des Affaires Sociales
MCCI	Ministère des communautés culturelles et de l'immigration
MCL	Movement for Canadian Literacy
MRS	Mesures de rattrapage scolaire
PDE	Programme de Développement de l'Emploi
PIF	Projet d'intégration des femmes
PME	Petite et moyenne entreprise
PRH	Personnalité et relations humaines
PROCEDE	Provincial Organization of Continuing Education Directors English
QCRC	Quebec City Reading Council
QLWG	Quebec Literacy Working Group

RECLAIM	Reading Council for Literacy Advance in Montreal
RGPAQ	Regroupement des groupes populaires en alphabétisation au Québec
SAR	Service d'accueil et référence
SEA	Service d'éducation des adultes
SEMO	Service externe de main-d'oeuvre
SI	Système international d'unités de mesure
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQAR	Université du Québec à Rimouski
YMCA	Young Men's Christian Association
YWCA	Young Women's Christian Association

Il n'est jamais allé au cinéma
ni n'a lu un livre
ni visité un musée.
Il ne parle jamais parce qu'on ne le questionne jamais.
Il travaille, mange et dort.
Il semble heureux sans jamais rien demander.
Il obéit.
Est-ce une chose?
Est-ce un cheval?
C'est un homme sur cinq.

Félix Leclerc, Le petit livre bleu de Félix, p. 263

INTRODUCTION

La recherche-action sur le développement de l'alphabétisation au Québec avait pour mandat d'établir un inventaire systématique et complet de tous les types d'intervention en alphabétisation, et ce, pour tous les organismes concernés par ce phénomène dans chacune des régions du Québec.

Cet inventaire nous a permis, premièrement, d'établir 13 catalogues décrivant chacun des organismes oeuvrant en alphabétisation des adultes, à l'intérieur des dix régions administratives de la province de Québec en matière d'éducation des adultes et à l'intérieur d'organismes non gouvernementaux (ONG) et/ou d'organismes de concertation; deuxièmement, d'élaborer un répertoire provincial du matériel pédagogique et des productions audio-visuelles disponibles dans le champ de l'alphabétisation; troisièmement, de rédiger le présent rapport-synthèse provincial décrivant les développements de l'alphabétisation pour l'ensemble des régions et organismes québécois.

Initiative de l'Équipe Inter-régionale des animatrices et animateurs régionaux en alphabétisation, de la Direction Générale de l'Éducation des Adultes (DGEA), du Comité provincial en alphabétisation dans les commissions scolaires (CPACS) et financé par le ministère de l'Éducation du Québec, cet inventaire-terrain systématique de toutes les interventions en alphabétisation des adultes au Québec s'est déroulé du 10 mars 1986 au 2 mai 1986. Il visait principalement à sensibiliser, informer, faire le point; finalement à provoquer une communication entre tous les organismes concernés par l'alphabétisation des adultes, à travers toutes les régions du Québec.

Les auteurs du devis de la recherche-action et membres du comité de suivi, Madame Francine Caron et Messieurs Jean-Paul Hautecoeur, Lino Mastriani et Raymond Paquin voulaient trouver dans les résultats de l'enquête des informations sur la "clientèle", le personnel, l'organisation des services, les philosophies des interventions, les sources de financement et les coûts des interventions, les modes et organismes de concertation.

Outil-repère de circulation d'informations, le guide de questionnement qui était à la base de la recherche-action et proposé, de ce fait, à tous les organismes, permettait à chacun des organismes répondants de présenter un portrait personnalisé de ses pratiques d'alphabétisation selon un plan d'écriture en huit volets: la nature de l'organisme, son plan d'intervention, l'organisation de ses services, ses budget et coûts,

son personnel, sa population d'apprenants, son évaluation des interventions, et, enfin, sa production d'outils pédagogiques.

Amalgame de réflexions thématiques et de questions "fermées" (ou quantitatives), cette enquête-sondage a été pré-testée auprès de deux OVEP (Lettres en Main et Le Carrefour d'Éducation Populaire de Pointe-Saint-Charles), de la CECM, du CPACS et de l'Équipe inter-régionale des animatrices et animateurs en alphabétisation, tous des collaborateurs indispensables que je tiens, ici à remercier grandement pour leur précieuse aide.

Utilisés - comme nous l'espérons - dans une perspective d'échange, de développement et d'analyse du phénomène de l'alphabétisation des adultes, les résultats de la recherche-action aboutissent maintenant à la production de rapports synthétiques et descriptifs que nous nous engageons à remettre à chacun des organismes participants-répondants.

Dans le nouveau contexte de l'éducation des adultes au ministère de l'Éducation du Québec, ce bilan de toutes les pratiques d'alphabétisation servira d'instrument de connaissance, d'information, de sensibilisation et d'outil de planification du développement futur de l'alphabétisation des adultes au Québec.

C'est dans la mesure où la plupart des organismes impliqués dans l'alphabétisation des adultes ont participé à cette enquête que les rapports et conclusions auxquelles nous arrivons, sont fidèlement représentatifs des réalités de chacun. Avec un taux de participation de

80% des organismes québécois offrant des activités d'alphabétisation, la recherche-action aura concouru à dynamiser la fonction d'"animation", sur le territoire.

La mise en oeuvre de la recherche-action, la première de cette envergure au Québec, son "opérationnalisation" et les résultats auxquels elle parvient ont été rendus possibles grâce à une collaboration indéfectible de Monsieur Jean-Paul Hautecoeur, professionnel de la DGRD, sous la responsabilité duquel j'ai exercé la fonction de coordonnatrice provinciale de la recherche; grâce au soutien du comité de suivi de la recherche-action (Madame Francine Caron, Messieurs Lino Mastriani et Raymond Paquin) et au travail efficace de coordination régionale:

Région 01, Gaspésie Bas Saint-Laurent: Madame Danyelle Tardif;

Région 02, Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau: Madame Florence Blackburn;

Région 03, Québec: Madame Marie Phénix;

Région 04, Mauricie-Bois-Francs: Mesdames Colette Bégin et Odette Turner;

Région 05, Estrie: Madame Micheline Laliberté;

Région 06 Sud, Rive Sud de Montréal: Monsieur Jacques Boivin;

Région 06 Centre, Ile de Montréal: Madame Colette Renaud et Monsieur Jean-Pierre Theil;

Région 06 Nord, Nord de Montréal: Madame Jocelyne Bélec Pafard;

Région 07, Outaouais: Madame Lucille Scantland;

Région 08, Abitibi-Témiscamingue: Madame Claudette Vallée;

Région 09, Côte-Nord: Madame Anne Savard;

Région 10, Nouveau-Québec, dont je me suis personnellement occupée.

Il faut aussi mentionner le support fourni par les animatrices et animateurs régionaux en alphabétisation tout au long de l'opération sur le terrain, auprès des coordonnatrices et coordonnateurs régionaux; la participation massive des organismes répondants et, enfin la collaboration du personnel de soutien de la Direction de l'Éducation Permanente (DGRD), notamment Mesdames Hélène Baelinghem et Marie Legrand et de la DGEA, notamment Madame Chantal Masson.

J'espère que la recherche porte fruit et puisse favoriser une objectivation des pratiques d'alphabétisation au Québec et une mise en circulation d'informations précieuses sur leurs modes de fonctionnement.

Hélène Blais
Coordonnatrice provinciale
de la recherche-action

18 avril 1987

LES RÉPONDANTS

Comme l'indique le tableau no 1, à la page suivante, 180 organismes sur une possibilité de 225 ont participé à la recherche-action. Pour le réseau des CS, on a essuyé 5 refus. Dans les OVEP, 31 d'entre eux ont refusé de participer par solidarité avec le mot d'ordre du RGPAQ (1). Six organismes divers n'ont pas répondu à notre demande d'informations. Toutes les tables régionales de concertation en alphabétisation ont été rejointes. Dans les régions 05 et 10, il n'en existe pas. Dans la région 08, en plus de la Table régionale de concertation en alphabétisation, la Table de concertation sur la prise en charge des déficients mentaux moyens, non exclusivement concernée par l'alphabétisation, a tenu à participer à notre enquête.

Dans le tableau no 1, la colonne titrée "autres" fait état des organismes qui ne sont pas des CS ni des OVEP. On y retrouve ce type d'organismes en abondance dans la région 06 Centre. Les centres d'éducation des adultes affiliés à la CECM et au CREP, ne pouvant eux-mêmes être considérés comme des CS, ont été placés dans cette catégorie.

TABLEAU NO 1
LES REPONDANTS

REGION	GROUPES ORGANISMES			TYPE DE REPONDANTS				REFUS		
	N. TOTAL	PARTICIP.	% PART.	CS	OVEPS	AUTRES	TABLE CONC	CS	OVEPS	AUTRES
01	13	13	100%	8	4		1	0	0	
02	20	17	85%	5	11		1	0	3	
03	23	20	87%	11	2	8	1	2	1	
04	13	9	69%	5	3		1	0	4	
05	7	4	57%	2	2		0	0	3	
06-S	28	23	82%	12	9	1	1	1	4	
06-C	63	47	75%	7	7	32	1		10	6
06-O	24	19	79%	13	5		1	1	4	
07	11	8	73%	4	3		1			
08	13	12	92%	5	4	1	2	0	1	
09	8	6	75%	2	3		1	1	1	
10	2	2	100%	2	0					
			MOYENNE							
TOTAL	225	180	80%	76	53	42	11	5	31	6

ORIENTATIONS, CHANGEMENTS ET LIENS

Orientations

Le leitmotiv des plans d'intervention en alphabétisation des adultes dans toutes les régions du Québec c'est la "réponse aux besoins" des apprenants, c'est une réponse à la "demande populaire". Ces "besoins" sont d'ordres multiples: développement de l'autonomie, engagement social, prise en charge accrue, amélioration de la qualité de vie par le biais de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. Les orientations andragogiques sont donc fonction des "besoins éducationnels" et des types de "clientèles" spécifiques.

L'alphabétisation des adultes est perçue par ses principaux protagonistes comme un levier psychologique omnipotent grâce auquel les apprenants acquerront plus d'indépendance, plus d'autonomie, plus de bonheur, plus de confiance en eux, auront le "goût de risquer face à l'inconnu", s'affirmeront plus, s'impliqueront d'avantage dans leur milieu, joueront un rôle social plus actif en fonction de leurs goûts et intérêts, seront en mesure d'améliorer leur statut d'emploi, d'aider leurs enfants dans leurs travaux scolaires, etc.

Cette vision idéale des "effets" de l'alphabétisation prend ses racines dans les orientations à la fois scolarisante, fonctionnelle et communautaire prônées par les organismes répondants.

Grosso modo, l'orientation scolarisante où l'alphabétisation est considérée comme une "matière scolaire" régie par le MEQ, repose sur l'importance d'intégrer la "machine scolaire", de "structurer la formation de base pour permettre aux apprenants l'accès aux cours de niveau secondaire", de "donner aux analphabètes la possibilité de se définir des buts, d'avoir le goût de gravir les échelons de l'apprentissage", d'acquérir des "scolaptitudes". Dans le cadre d'une alphabétisation scolarisante, on offre souvent des "cours systématiques avec programmes" visant l'obtention des "papiers" nécessaires à la poursuite d'une formation scolaire ou pouvant répondre aux exigences du monde du travail.

L'alphabétisation scolarisante satisfait souvent aux demandes des apprenants de moins de 30 ans qui visent l'obtention d'un DES et qui expriment un "besoin" urgent de "faire (et/ou refaire) du français". Ces apprentissages se rapprochent d'un recyclage, d'une préparation transitoire essentiels à la poursuite des études. Les apprenants plus âgés semblent, quant à eux, plus disposés à "développer des connaissances" plus générales, par exemple, sur le fonctionnement social, économique, politique, culturel de leur société.

L'alphabétisation scolarisante est un palliatif offert à ces "défavorisés scolaires" que sont, pour plusieurs organismes, les apprenants adultes.

L'alphabétisation fonctionnelle, quant à elle, a été implantée dans une perspective de développement social et intégral des apprenants pour qu'ils arrivent à "fonctionner efficacement dans la vie quotidienne". L'alphabétisation fonctionnelle origine du désir des organismes de répondre à des "besoins quotidiens" et à une exigence sociale de "fonctionnement optimal en société" (connaissance et compréhension d'un "vocabulaire d'urgence", des mathématiques de base, fonctionnement de la monnaie, de l'heure, du système des transports, des banques, des factures, des menus, des baux, de l'orientation urbaine, de la lecture des signes sociaux, etc.). Elle remplit une fonction pratique, de survie, de dépannage, qui se veut la plus près possible du milieu de vie, du milieu de travail des apprenants. Encore ici, on tente de répondre aux "intérêts du client", à ses besoins "pratico-pratiques".

L'alphabétisation fonctionnelle pratiquée au Québec promeut des apprentissages signifiants et utiles aux adultes. On tente donc de tenir compte de l'immédiateté du contexte d'utilisation des connaissances acquises en proposant aux apprenants un environnement éducatif moins formalisé que dans le cas de l'alphabétisation de type scolarisant. Il tient compte de leurs pratiques, de leurs habitudes de vie, en tant que consommateurs de biens et services, citoyens, travailleurs, étudiants, etc.

L'approche fonctionnelle directement liée à la quotidienneté (liste d'épicerie, cartes routières, chèques, permis de conduire, recettes culinaires) est souvent pratiquée auprès d'apprenants immigrants et de

handicapés. Les personnes handicapées se voient offrir des "plans de traitement individualisés avec la participation multidisciplinaire de différents professionnels".

L'alphabétisation communautaire prône, pour sa part, des activités où l'"école" n'est pas l'unique lieu d'apprentissage de l'adulte. La communauté, le milieu de vie sont lieux à l'intérieur desquels peuvent se dérouler une alphabétisation impliquant une ouverture des participants sur la collectivité qui les enrobe. L'alphabétisation de type communautaire promeut des apprentissages autant individuels que collectifs. D'où toute l'importance de sensibiliser toute la population et le milieu immédiat, en particulier, à la présence "dans leurs rangs" "d'analphabètes" et d'informer tout un chacun des conséquences sociales de cet état de fait. Cette "conscience sociale", cette mise en commun de ressources mènent parfois à des actions concrètes et liées au processus d'une alphabétisation globalisante: caisses de dépannage, projets de coopératives d'habitation, etc.

Globalement, l'approche communautaire facilite la communication entre les apprenants d'une même région, d'un même village, d'un même quartier. Idéalement, l'alphabétisation communautaire devrait répondre aux "besoins sociaux" des apprenants, provoquer leur implication dans la communauté et impliquer la communauté dans une "formation globale" où les ressources du milieu seront mises à contribution.

L'approche communautaire crée des liens entre les divers intervenants et les solidarisent autour d'une action commune. La "prise en charge" des apprenants par le milieu peut avoir lieu parce que l'analphabétisme est considéré dans toute sa dimension sociale.

Tous les types d'alphabétisation pratiqués nécessitent une vue d'ensemble où des apprentissages plus globaux que les uniques décodages linguistiques et/ou mathématiques puissent prendre place au sein des interventions.

Les approches, les démarches proposées s'offrent "à la carte", compte tenu de la multiplicité et parfois même de l'incompatibilité des demandes. Ainsi, dans un même lieu de formation, dans un même groupe d'alphabétisation, une demande de rescolarisation de la part de jeunes apprenants (16-30 ans) et des activités reliées au monde du travail pour des travailleurs apprenants peuvent fréquemment cohabiter. Resurgit donc toute la question de l'individualisation des apprentissages et de la diversité des formes qu'ils entraînent.

On note, à l'analyse de toutes les réponses des organismes, un hiatus entre leur identification ou allégeance à des orientations particulières (fonctionnelle, scolarisante, communautaire, conscientisante, populaire) et la réelle possibilité qu'ils ont de les mettre en pratique. Tous s'entendent sur la nécessité, outre le développement des apprentissages de la lecture, de l'écriture et des mathématiques, de développer la pensée (même la "pensée critique"),

l'expression orale, des démarches de croissance personnelle, la reprise de confiance en soi pour être en mesure d'effectuer un choix de "valeurs", de fonctionner plus efficacement au point de vue social.

Pour vraiment offrir des activités d'alphabétisation qui répondent aux "besoins" des apprenants et qui s'inscrivent dans le sillon d'une véritable éducation populaire (où les services offerts sont à la fois "accessibles", "décloisonnés", "déscolarisés", "humanisants et communautaires"), il faudrait prendre en considération les antécédents des apprenants, leurs langue, talents, coutumes, valeurs, façons de se débrouiller socialement, etc. et de faire en sorte que tout leur processus d'alphabétisation, engagement social en soi, les amène à améliorer leur sort tout en ne les aliénant pas.

Au RGPAQ, on pratique exclusivement des approches dites "individuelle ou collective". Il faut cependant dire que les informations recueillies par le RGPAQ pour être en mesure de compiler des données relatives aux orientations de ses groupes-membres sont fortement orientées par les choix même qui étaient offerts aux répondants (2). Ainsi, 3 groupes optaient pour l'approche individuelle, 11 pour l'approche collective et 17 pour les deux. On souligne aussi dans le rapport du Regroupement que peu de groupes se "classent" selon "les trois catégories habituellement citées soit: l'alpha scolarisante, l'alpha conscientisante, l'alpha communautaire, bien que cette dernière leur soit moins étrangère" (3).

En mars 1986, les groupes-membres du RGPAQ se rangeaient plutôt autour d'une définition de l'alphabétisation dite "populaire". En résumé, ce type d'alphabétisation a comme principales visées des dimensions d'appropriations pédagogiques, politiques et sociales (4).

Changements intervenus

Dans presque tous les organismes où l'on a une pratique assez longue pour pouvoir avoir des points de comparaison, on a été en mesure de déceler certains changements tant au point de vue organisationnel qu'au point de vue des orientations pédagogiques. En résumé, on peut affirmer que l'"ouverture des réseaux" a eu un impact marquant, provoquant l'émergence d'un plus grand nombre d'activités, d'intervenants, d'apprenants et de groupes d'apprenants (de concert avec les programmes de MRS), un surcroît de travail administratif, étant donné qu'on offre la possibilité de supporter toute démarche "valable" d'alphabétisation, l'ajustement des structures, etc. Le manque de ressources financières de certains OVEP a aussi modifié l'offre de services. On souligne aussi la défection des participants de 18 à 30 ans quand les organismes ne sont pas éligibles aux allocations gouvernementales de formation.

De façon générale, on a noté l'augmentation du nombre de handicapés intellectuels bénéficaires des services d'alphabétisation, une cohabitation des approches scolarisante et fonctionnelle; l'instau[illegible]ion d'activités complémentaires à l'enseignement de la

lecture et de l'écriture (AVQ, calcul, SI, fonctionnement des calculatrices électroniques, études de cartes routières, de panneaux signalétiques, activités de "croissance", activités de "maintien des acquis", activités socio-culturelles, etc.); l'abandon généralisé de pratiques purement "conscientisantes"; l'abandon de l'intervention des bénévoles dans les activités de formation proprement dite (spécifiquement dans les régions 03 et 07); l'adaptation des programmes pour les personnes handicapées; l'implication d'organismes publics; une préoccupation plus grande des "besoins" des participants en vue de maintenir leur intérêt et motivation; l'implantation de méthodes "plus actives plus visuelles" pour la population jeune des MRS (l'utilisation des micro-ordinateurs, par exemple); l'homogénéité plus grande des groupes; une gestion différente des ressources (en particulier par le biais des programmes CTQ, MRS, ISPJA); la formation de groupes à temps plein; le développement d'une collaboration entre les CS et les OVEP au niveau des plans d'intervention.

Les changements sont donc intervenus surtout au niveau de la multiplicité des populations bénéficaires, des ressources humaines et financières, de la quantité d'apprenants rejoints, de la collaboration possible (déjà en cours dans quelques régions) des réseaux institutionnels et para-institutionnels, de la diversification des activités, de l'"adaptation" des programmes, d'une plus grande préoccupation des "besoins" concourant à une plus grande "maturité" des services offerts.

Pour "élargir le champ d'apprentissage", les groupes-membres du RGPAQ pratiquent de la "para-alphabétisation" constituée par des activités qui se distinguent des "cours proprement dits": initiation à l'utilisation des micro-ordinateurs, confection d'un agenda, organisation de conférences, présentation de vidéos, de films, publication de "journaux-maisons", organisation d'activités théâtrales, connaissance de la géographie locale, etc.

Liens avec d'autres organismes

Les organismes répondants ont une multitude de liens: avec la communauté et les intervenants locaux, avec les divers palliers gouvernementaux et para-gouvernementaux, enfin avec des organisations non-gouvernementales. On crée des contacts, principalement pour sensibiliser la population au phénomène de l'analphabétisme et de l'alphabétisation au Québec; pour recruter des apprenants adultes, des intervenantes et intervenants, des bénévoles; pour obtenir des fonds nécessaires au fonctionnement des activités; pour obtenir de l'expertise dans des champs de connaissance divers. A travers tout le Québec, voici les organismes avec lesquels les répondants offrant des activités d'alphabétisation ont des contacts:

Liens avec la communauté et les intervenants locaux:

- Entreprises diverses: PME, usines, manufactures, commerces, restaurants, compagnies forestières (par exemple, Tembec)
- bureaux de poste
- Drug and Alcohol Abuse Center in Oka
- clubs sociaux (Lions, Elks, Legions, Salvation Army, Chevaliers de Colomb, Filles d'Isabelle)
- mouvement Soupe Populaire
- centres pour femmes victimes de violence
- radios et télévisions communautaires
- presse locale
- communautés autochtones (Algonquins de Winneway, Innuit,)
- conseils de bande
- Conseil cri de la santé
- groupes de femmes
- associations de locataires
- associations d'assistés sociaux
- comités de garderie
- Salons de la jeunesse
- kiosques d'artisans
- manifestations publiques où les apprenants participent à des "événements communautaires", tels que des campagnes de levée de fonds, des téléthons, des colloques, etc.
- comités d'éducation de la communauté inuit
- associations ethniques
- cliniques médicales
- leaders de différents milieux d'éducation populaire
- centres d'action bénévole
- associations de familles mono-parentales
- comités d'école
- regroupements de bénévoles
- bibliothèques municipales
- paroisses, responsables de presbytère, membres de la garde paroissiale et fabriques
- associations féminines
- centres d'accueil
- réserves amérindiennes
- services d'écoute active
- services de dépannage et de gardiennage
- groupes religieux
- organisations populaires du quartier
- associations régionales pour les loisirs des personnes handicapées
- personnes-ressource du milieu: hygiénistes dentaires, conseillers en alimentation, ergothérapeutes, curés, médecins, notaires, avocats, caissiers, députés, commissaires d'école
- personnes-contact du milieu
- formatrices impliquées dans des activités communautaires

CLEA (Centres locaux d'éducation des adultes)
CEP (Centre d'éducation populaire)
clubs d'âge d'or
associations sportives
cercles de fermières
associations de personnes âgées
mouvements de jeunes
associations de loisirs
associations locales de personnes handicapées
organismes pour déficients intellectuels
Comité Intégration-Alpha (à Saint-Léonard, région de Montréal)
membres de RECLAIM
centres d'emploi de quartier

Liens gouvernementaux

programme Déclic (pour jeunes)
DGEA
CEC
CFP
SEMO
CTQ
CEIC
services de police provinciale
COFI
CSST
centres de détention
programme de services communautaires du Canada
bureaux d'aide sociale
MAS
MCCI
CUM
programmes de préparation à l'emploi
PIF
ACSM

Liens para-gouvernementaux

Maisons de la culture
Centres culturels
CS locales
ateliers protégés
comité de rédaction du bulletin Alpha-Liaison
CPACS
CLSC
tables locales et régionales de concertation en alphabétisation
équipe inter-régionale des animatrices et animateurs en alpha

CSS
centres de transition psychiatrique
services externes d'hôpitaux psychiatriques
bureaux de probation
centres de réadaptation pour adultes
maisons d'hébergement
centre de main-d'oeuvre pour ex-détenus de la région de Montréal
écoles primaires spécialisées dans l'adaptation des jeunes
services de police municipale
centres d'accueil et référence
centres pour ex-détenus
écoles privées intégrées à des communautés religieuses
Office des personnes handicapées du Québec
UQAM
Université de Montréal

Liens avec des organismes non-gouvernementaux

YMCA et YWCA
association des travailleurs immigrés en France
Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion de la lecture (France)
le Sant Bon Samariten (République Dominicaine)
AFEAS
Société Saint-Vincent-de-Paul
Conseil général des usagers du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain
regroupements d'hommes d'affaires
COABE
Association canadienne pour l'intégration communautaire
Institut Nazareth
Association de la paralysie cérébrale
Institut Louis-Braille
Association de santé mentale
PROCEDE
Association québécoise d'aide aux immigrants
organismes de charité et d'oeuvres de bienfaisance
Association pour la défense des droits sociaux
Association des travailleurs immigrants et québécois
Association Laubach (LLI, LLC et LLC-Q)
Action-Chômage
Centraide
comités de sans-emploi
syndicat de travailleurs
QLWG
RGPAQ
MCL
Alliance des professeurs de Montréal

ORGANISATION DES SERVICES

Lieux physiques

Les activités des répondants, que ceux-ci originent de milieux ruraux, semi-ruraux ou urbains, ont lieu dans des endroits semblables. On ne peut faire resurgir de distinctions nettes ni entre les organismes para-institutionnels ou institutionnels, ni entre les régions, mais une constante demeure: la grande diversité des lieux d'alphabétisation. Voici brièvement les principaux endroits où se déroulent les activités d'alphabétisation: salles paroissiales, locaux de fabriques, sous-sols d'église, centres communautaires, édifices administratifs municipaux, édifices publics à proximité de centres commerciaux, maisons privées, écoles primaires, secondaires, locaux de collège, maisons d'hébergement, sous-sols de caisse populaire, ateliers protégés, bibliothèques municipales, locaux de couvent, maisons aménagées en salles de classe, centres de jour d'intégration communautaire, centres d'accueil et référence, domiciles des adultes participants, des bénévoles, des formatrices (sous-sols, autour de la table de la cuisine, salon), COFI, CLSC, centres de détention, HLM, centres d'accueil, hôpitaux psychiatriques, salle de cours de l'UQAM et laboratoire d'informatique, local de foyers de groupes, centres hospitaliers, résidence d'une communauté religieuse, écoles de villages; retaurants et clubs nautiques (en particulier pour la para-alphabétisation).

Comme on le constate au tableau no 2, à la page suivante, les apprenants peuvent participer aux activités à temps partiel (de 1 heure/semaine à 9 heures/semaine) ou à temps plein (de 24 heures/semaine à 30 heures/semaine). Les organismes déclarent offrir de 1 heure/semaine à 150 heures/semaine d'activités.

Provincialement, on dénombre 1 440 groupes d'alphabétisation. La moyenne de participants par groupe se situe autour de 10. Les jumelages rejoignent 461 apprenants. Le nombre de personnes en attente de services totalise 758, dont 124 personnes dans la région 06 Sud et 369 dans la région 06 Centre.

Taux d'abandon

Le taux d'abandon déclaré moyen est de 13,3% des participants. L'interprétation des données concernant le taux d'abandon déclaré est assez délicate. On accompagnait souvent la donnée quantitative de justifications diverses. Ainsi on distinguait les abandons non-motivés ("véritables" abandons), souvent compensés par l'arrivée de nouveaux apprenants, des abandons motivés: problèmes de santé et/ou psychiatriques, opérations chirurgicales, déménagement, frais de "gardiennage", absence de moyens de transports, difficultés financières relatives aux frais de transport, manque de temps, manque de motivation pour les activités intellectuelles, état dépressif, manque global d'intérêt, changement de formatrice ou de formateur, retour au travail, conflits d'horaire, changements de situation familiale, problèmes

TABLEAU NO 2
ORGANISATION DES SERVICES

RÉGION	NBRE HEURES /SEMAINE	N. GROUPES	N. PARTICIP. PAR GROUPE	JUMELAGES	LISTE ATT. (N. PERS.)	TAUX (%) D'ABANDON DÉCLARÉ
01	6 à 10	103	8	2	4	10.4
02	3 à 15	141	7		10	6
03	2 à 30	175	11	5	40	8
04	3 à 24	123	7		12	9
05	4 à 18	53	9	15	0	21
06-S	1,5 à 30	169	10	60	124	19
06-C	2 à 100	396	10	103	369	17
06-N	1 à 150	141	10	90	38	19
07	3 à 30	45	16	182	88	19
08	3 à 18	54	6		30	14
09	3 à 50	31	8	4	43	17
10	3 à 15	9	13		0	0
TOTAL		1440	10	461	758	13.3

personnels au travail, intégration dans d'autres programmes de formation (dans les centres de détention), insatisfactions par rapport aux activités offertes, voyages dans les pays d'origine (pour les immigrants), découragement, doubles horaires, manque d'argent, etc.

La rigueur particulière des hivers québécois est aussi une source sérieuse d'absentéisme, particulièrement dans les organismes offrant des activités à des populations immigrantes.

De façon générale, le taux d'abandon est moins élevé dans le secteur de l'alphabétisation que dans les autres secteurs de la formation générale des adultes. On remarque un taux "respectable" d'assiduité et de persévérance des participants. Souvent les taux d'abandons sont plus bas dans les petits organismes ou petits centres de formation et plus élevés dans les grands. Les abandons sont plus marqués chez les jeunes apprenants (de moins de 30 ans), et plus encore chez les jeunes bénéficiaires d'aide sociale n'étant pas éligibles au programme des MRS. Dans un organisme, on a comptabilisé jusqu'à 50% d'abandon chez les jeunes apprenants. La population handicapée intellectuelle est, quant à elle, très stable et n'accuse que de très rares abandons.

Les abandons des participants peuvent aussi vouloir signifier qu'ils quittent parce que leurs "besoins" sont comblés. Au QCRC, les apprenants restent en moyenne 2 ans. Dans la région 10, l'assiduité est en "dents de scie": les adultes quittent pour aller travailler (chasse, pêche, trappage, etc.) et reviennent s'alphabétiser quand ils

n'ont plus de travail. Les allocations de formation et les congés-éducation prônés, entre autres, par le RGPAQ et l'ICEA prennent tout leur sens dans des contextes semblables.

Sensibilisation

Les activités de sensibilisation et de recrutement sont très importantes, surtout dans les régions éloignées des grands centres et font souvent partie intégrante du travail des formatrices et des formateurs. Dans les régions urbaines, la sensibilisation relève surtout des animatrices et animateurs-terrain. Certains OVEP se plaignent d'un manque de fonds pour amorcer une sensibilisation qui soit plus efficiente. Unanimement, on déclare que les "meilleurs" recruteurs et les sensibilisateurs les plus actifs sont les participants satisfaits des services. Ils ont un effet multiplicateur. Le bouche à oreille est donc sans contredit considéré comme le moyen le plus efficace de recruter de nouveaux apprenants.

Il est cependant complété par toutes sortes d'autres statégies: campagnes d'informations avec collectifs d'apprenants sur les ondes d'une radio communautaire; messages et reportages dans les radios et télévisions communautaires; vidéos; articles et messages dans les médias écrits (parfois rédigés par les apprenants eux-mêmes); feuillets publicitaires; bulletins paroissiaux; prônes; ventes et dons de macarons; affiches dans les HLM, les supermarchés, les dépanneurs du coin; cartes d'affaires; porte à porte; envoi de lettres aux fabriques

paroissiales, aux patrons d'usines; appels téléphoniques à des participants potentiels; implication personnelle de chaque intervenant; kiosques dans des centres commerciaux; sensibilisation auprès de tout le personnel oeuvrant dans les SEA; avis des agents fédéraux ou provinciaux ou des membres de la famille d'accueil auprès des immigrants de l'existence de COFI; messages insérés dans les enveloppes de paye par les chefs d'entreprise portant sur la nécessité de bien comprendre le français parlé et écrit pour "vivre et se débrouiller"; conférences auprès de comités d'école, de l'Association Alliance-Québec, d'organismes gouvernementaux (CTQ, CEIC, SAR); implantation de réseaux de personnes-relais; lettres "volantes" adressées aux parents des enfants fréquentant les écoles primaires; rencontres hebdomadaires des "surveillants de la formation académique et professionnelle" avec les nouveaux détenus; invitations aux parents et amis des apprenants à venir visiter les ateliers d'alphabétisation et voir ce qu'il s'y passe.

Évaluation des services

Une évaluation des services est effectuée dans toutes les régions administratives. Elle prend des formes multiples (réunions-bilans, rencontres multidisciplinaires sur une base régulière), mini-colloques regroupant participants adultes et intervenants, rapports des CA des OVEP et des SEA, élaboration de "grilles d'évaluation ", etc.

A la CSRO, on souligne que la recherche-action sur le développement de l'alphabétisation au Québec a permis de faire une évaluation plus approfondie de la situation.

L'évaluation des services, qu'elle soit ponctuelle ou sporadique, permet, entre autres, de résoudre les difficultés auxquelles sont confrontés les intervenants; de nuancer les pratiques en fonction des objectifs d'intervention intimement liés aux "besoins" des participants; de contrôler la pertinence des outils pédagogiques employés; de discuter-contrôler la motivation des apprenants, le "degré de satisfaction" des intervenants et des apprenants, les motifs d'abandon, le "volume de la clientèle", la "persistance des élèves", leur "rendement académique", l'assiduité, etc.

Une place plus large pourrait être faite aux "usagers" apprenants à l'intérieur des évaluations-échanges. L'espace, l'influence occasionnelle qu'on leur réserve est souvent minime au niveau des évaluations de services. Il serait opportun de les consulter plus fréquemment et profondément pour vraiment être en mesure d'offrir une réponse concrète à leurs "besoins" toujours évoluant. Au RGPAQ, l'objectif primordial des groupes-membres est "l'implication voire même, la prise en charge du groupe par les participants eux-mêmes. La mise sur pied et l'opérationnalisation de structures <u>démocratiques</u> de fonctionnement est donc essentielle" (5)

BUDGETS ET COUTS

Les budgets annuels déclarés ont été obtenus par l'addition des données fournies par les organismes participants, région par région. Quelques-uns des organismes répondants n'ont pas donné de détails sur leur budget et coûts. Par exemple, dans la région 10, toute la section du guide de questionnement concernant les budgets et coûts a été escamotée par les deux organismes répondants. Nous avons indiqué par les lettres "n. d." les résultats "non disponibles" (voir tableau no 3, page suivante). Provincialement, le budget annuel déclaré totalise, pour l'année 1985-1986, 11 740 368 $.

Le coût moyen per capita régional a été obtenu comme suit:

budget annuel déclaré régionalement	÷	nombre de participants déclaré	=	coût annuel per capita annuel
coût per capita annuel	÷	210 heures (2 sessions: 35 semaines X 6 heures)	=	coût horaire moyen per capita

Ces calculs concernant les coûts horaires permettent d'obtenir des données régionales moins "élastiques" que les données régionales recueillies, étant donné que la formulation de la question dans le guide de questionnements avait entraîné des interprétations très diverses de la part des répondants.

TABLEAU NO 3
BUDGETS ET COUTS

REGION	BUDGET ANNUEL DECLARE 1985-86	COUT MOYEN PER CAPITA	REPARTITION BUDGETAIRE (%) A	B	C	D	E	F	G	H	I	COUT HORAIRE
01	343 000,00	1,90	65.0	2.0	4.0	8.0	8.0	4.0	9.0	0.0	0.0	50 à 50$
02	877 451,00	4,32	54.0	6.0	15.0	6.0	6.0	5.0	6.0	2.0	0.0	3,30 à 15$
03	1 653 959,00	4,04	55.0	2.0	5.0	9.0	11.0	7.0	11.0	0.0	0.0	0,35 à 10,31$
04	625 642,00	3,46	70.0	3.0	7.0	4.0	5.0	3.0	7.0	1.0	0.0	3,60 à 60$
05	342 650,00	3,47	42.0	8.0	8.0	6	7.0	[illegible]	36.0	0.0	0.0	4,00 à 65
06-S	1 473 387,00	4,34	46.0	5.0	8.0	9.0	15.0	4.0	9.0	4.0	0.0	1,13 à 55$
06-C	3 891 404,00	4,60	74.0	1.0	0.5	3.0	3.5	6.5	6.5	3.0	2.0	1,45 à 75,90$
06-O	1 149 549,00	4,08	55.0	7.0	9.0	3.0	8.0	5.0	12.0	1.0	0.0	0,35 à 9,31$
07	711 605,00	4,65	39.0	3.0	8.0	5.0	21.0	4.0	19.0	1.0	0.0	0,60 à 10$
08	442 919,00	6,20	82.0	1.00	3.0	3.0	5.0	1.0	4.0	0.0	0.0	35 à 30$
09	228 722,00	4,24	66.0	3.0	5.0	4.0	5.0	8.0	9.0	0.0	0.0	10$ à 38,67$
10	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
TOTAL	11 740 360,00	4,13	58.91	3.73	6.59	5.40	8.59	4,41	11.60	1.09	0.10	

La justification des 210 heures tient au fait qu'on peut calculer, qu'en moyenne et de façon "conservatrice", un apprenant "moyen" bénéficie d'environ 2 sessions de formation par an, c'est-à-dire d'un total de 35 semaines/année d'activités, à raison de 6 heures/semaine.

Dans le tableau comparatif, l'inscription du coût horaire se situe dans un ordre croissant, en allant du plus petit coût déclaré au plus élevé, et ce, régionalement.

Les répartitions budgétaires correspondent à des pourcentages moyens déclarés régionalement pour chacun des items suivants:

A) Formation et autres dépenses reliées à la formation

B) Publicité, promotion

C) Sensibilisation, recrutement

D) Développement pédagogique, perfectionnement

E) Encadrement pédagogique

F) Équipement, location

G) Gestion, soutien administratif

H) Expertise (contrats externes)

I) Autres (conciergerie, surveillance, recherche)

Provincialement, par ordre décroissant, nous obtenons les données suivantes:

A) 58,91%

G) 11,68%

E) 8,59%

C) 6,59%

D) 5,40%

F) 4,41%

B) 3,73%

H) 1,09%

I) 0,18%

Les dépenses reliées à la formation, à la gestion, au soutien administratif et à l'encadrement pédagogique totalisent 79,18% du budget provincial, soit 9 296 023,40$

Les groupes-membres du RGPAQ reçoivent annuellement des sommes qui peuvent varier de 3 000$ à 75 000$ selon les projets d'activités proposés. En 1985-1986, le programme OVEP de la DGEA a partagé 1,8 millions de dollars entre 71 organismes oeuvrant auprès de populations "analphabètes". Le gouvernement fédéral participe aussi à une partie du financement des groupes populaires par le biais des PDE. En milieu urbain, les groupes populaires ne consacrent, en moyenne que 1,34% de leur budget à la sensibilisation et au recrutement. La densité de la population des grandes villes y est sûrement pour quelque chose: "les personnes viennent presque d'elles-mêmes". Pour les groupes établis dans des milieux ruraux, où les territoires sont vastes à parcourir et à "couvrir", on y consacre en moyenne 13,57% du budget.

LE PERSONNEL

Le tableau synthétique no 4 (voir page suivante), ayant trait au personnel en alphabétisation au Québec, permet d'illustrer comment les corps d'emploi se répartissent au niveau du sexe, de l'âge et du nombre (indiqué en pourcentage par rapport au total régional d'employés).

Provincialement, nous sommes en présence des données suivantes: à la direction-coordination, 49% (de 27% à 75%) du personnel est féminin, 51% (de 25% à 75%) est constitué d'hommes; aux services professionnels on retrouve 50,6% (de 20% à 82%) de femmes et 49,4% (de 18% à 80%) d'hommes; à la formation 90,8% (de 78% à 100%) de femmes et 9,2% (de 0% à 22%) d'hommes; le personnel de la formation des régions 08 et 09 est constitué à 100% de femmes; à l'animation, 85% (de 40% à 100%) du personnel est féminin, 15% (de 0% à 25%) est masculin; 100% du personnel de l'animation des régions 04, 05, 06 Sud sont des femmes, au bénévolat, 84% (de 73% à 94%) sont des femmes et 16% (de 6% à 27%) sont des hommes.

L'âge moyen du personnel par ordre décroissant est le suivant: aux services professionnels, 40,6 ans; à la direction-coordination, 38,7 ans; au bénévolat, 37,4 ans; à l'animation-terrain, 37 ans; à la formation, 36,8 ans.

TABLEAU NO 4
LE PERSONNEL

RÉGIONS	01	02	03	04	05	06-S	06-C	06-O	07	08	09	10	MOYENNE TOTALE
1 COORDINATION													
% Femmes	35	44	31	75	25	56	45	27	59	75	67	données	49.0
% Hommes	65	56	69	25	75	44	55	73	41	25	33	non	51.0
Age	41	40	44	40	37	41	39	43	38	39	24	dispon.	38.7
%	5	13	13	4	8	6	11	5	9	4	3		7.4
2 SERVICES PROFESSIONNELS													
% Femmes	34	62	41	82	50	69	61	31	50	57	20	données	50.6
% Hommes	66	38	59	18	50	31	39	69	50	43	80	non	49.4
Age	43	43	41	32	49	42	34	42	38	47	36	dispon.	40.6
%	3	9	8	5	2	4	4	5	4	0.35	5		4.5
3 FORMATION													
% Femmes	95	89	81	94	96	93	78	92	81	100	100	données	90.8
% Hommes	5	11	19	6	4	7	22	8	19	0	0	non	9.2
Age	36	40	36	35	35	37	37	38	36	38	37	dispon.	36.8
%	21.5	39	44	23	31	20	38	27	22	44	36		31.4
4 ANIMATION-TERRAIN													
% Femmes	85	92	75	100	100	100	66	93	88	96	60	données	85.0
% Hommes	15	8	25	0	0	0	34	7	12	4	40	non	15.0
Age	31	36	36	44	30	39	34	36	36	47	38	dispon.	37.0
%	5	9	4	20	10	3	6	6	7	2	8		7.3
5 BÉNÉVOLAT													
% Femmes	88	75	90	85	87	88	81	73	84	94	79	données	84.0
% Hommes	12	25	10	15	13	12	19	27	16	6	21	non	16.0
Age	37	33	38	42	39	44	39	38	36	35	30	dispon.	37.4
%	65.5	23	31	66	49	67	41	57	58	49	48		50.4

Provincialement, 50,4% (de 23% à 67%) du personnel est bénévole; 31,4% (de 20% à 44%) du personnel est affecté à la formation; 7,4% (de 3% à 13%) à la direction-coordination; 7,3% (de 2% à 20%) à l'animation-terrain; et, enfin, 4,5% (de 0,35% à 9%) aux services professionnels.

Au RGPAQ, on dénombre 83 employé(e)s à plein temps, 38 à temps partiel, 11 contractuel(le)s, une centaine de bénévoles et quelques stagiaires (5 ou 6). En moyenne, le quart du personnel est annuellement renouvelé. Les mauvaises conditions de travail, les salaires médiocres (de 10 000$ à 15 000$ par année), la surcharge de travail et la fragilité de la survie des postes d'alphabétiseur(e)s et des groupes mêmes ont raison de la persévérance et de la "bonne volonté" des intervenantes et intervenants.

Critères d'embauche, antécédents professionnels

On exige du personnel impliqué dans la formation, l'animation-terrain et le travail bénévole qu'il ait une bonne connaissance du milieu, qu'il soit connu de la population pour son implication et son action communautaire (surtout dans les petits villages), qu'il adhère à la "philosophie de l'employeur", qu'il soit capable d'établir et de maintenir une relation "d'aide éducative". On souhaite qu'il ait une expérience d'intervention auprès de "clientèles-cibles" considérées comme étant plus ou moins "marginales".

Aux "qualifications légales", doivent s'ajouter des attitudes "positives" face aux apprenants, à leurs "vécus", cultures, valeurs. Un intérêt marqué pour la recherche et une "croyance" en l'alphabétisation sont aussi des atouts pour les postulantes et postulants.

Les formatrices et formateurs en alphabétisation sont parfois des enseignants du "secteur régulier" en disponibilité.

Les critères d'embauche pour les secteurs de la formation et de l'animation-terrain sont très souvent complémentaires: en plus d'exiger des qualifications professionnelles (DES ou DEC au minimum, "aptitudes en relations humaines", "bonne connaissance de la langue", formations adéquates en enseignement, andragogie, adaptation scolaire, "techniques d'animation", etc.), les employeurs mettent de l'emphase sur des "attitudes" souhaitables. Les organismes sont prolixes à ce chapitre.

En voici quelques exemples: motivation à travailler auprès d'une "population défavorisée", capacité d'écoute, souplesse, bon contact avec les apprenants, disponibilité, polyvalence, "vocation de l'alpha", "entregent", dynamisme, empathie, aimer lire, dévouement, "coeur généreux", patience, leadership, "jovialité", "certaine permanence", "bonne personnalité", souplesse au niveau des horaires, etc.

Au HLM Jeanne-Mance, en plus des qualifications et attitudes habituelles, on faisait la demande expresse que la personne engagée soit une femme.

Au CEBO, dans la région 07, on souligne que pour alphabétiser, "il faut d'abord aimer les étudiants et croire en eux". Partout ailleurs dans la province, on insiste aussi sur l'importance d'installer un climat de confiance et d'écoute au sein des équipes d'alphabétisation requérant les services de travailleuses et travailleurs bénévoles.

Pour travailler comme bénévoles en alphabétisation, il faut démontrer de l'intérêt et du respect face à la "clientèle"; savoir lire et écrire (selon le cas, le français, l'anglais, en particulier, avec la méthode Laubach ou le créole, en particulier au CHOC et au Sant N'arivé); stimuler la motivation des pairs (quand les bénévoles sont eux-mêmes apprenants); suivre 12 heures d'entraînement réglementaires et être disponible pendant au moins un an d'affilée (Laubach); le bénévole doit aussi avoir l'esprit ouvert, le sens de l'organisation, une conscience sociale aiguë, de la discrétion, etc.

Les critères d'"embauche" des bénévoles sont souvent moins formels que pour le secteur de la formation et de l'animation-terrain employant du personnel rémunéré. Le facteur "expérience" peut souvent remplacer les qualifications scolaires malgré le fait que les bénévoles sont recrutés fréquemment chez les enseignants retraités, les détenteurs de DES, les universitaires et les "femmes au foyer".

Dans le secteur anglophone, les bénévoles qui ont des qualifications spécifiques sont "employés" pour faire du travail de bureau, former un "groupe d'"écrivains", s'occuper de la bibliothèque, des "relations publiques", etc. Au RECLAIM, on insiste sur le fait que les bénévoles ne remplacent en aucun cas les formatrices et formateurs rémunérés. Ils tiennent lieu d'assistants du personnel de la formation.

Perfectionnement et encadrement pédagogique

Les activités de perfectionnement et d'encadrement pédagogique servent principalement à consolider les pratiques d'alphabétisation, à planifier et superviser les plans d'action; à adapter le matériel pédagogique utilisé; à sensibiliser à de nouvelles approches pédagogiques (par exemple, l'utilisation des micro-ordinateurs); à analyser les "besoins" de formation, les méthodes employées, les objectifs d'apprentissage, l'organisation des lieux physiques de formation, la relation formateur-apprenant, les problèmes des apprenants; à recycler les intervenants en leur offrant de participer aux rencontres des tables locales de concertation, à des conférences de

personnes-ressources (expertes en modes d'évaluation, en techniques d'approche, d'"écoute-active", d'animation, en méthodes pédagogiques, en analyse du phénomène de burn-out, de l'usage des drogues, de l'alcool, du "vécu sexuel" des jeunes, en PRH, etc.), au certificat en andragogie de l'UQAR, au certificat en alphabétisation de l'UQAM, à des rencontres de "ressourcement", etc.

Les OVEP manquent souvent de fonds pour pouvoir encadrer leurs intervenants de façon adéquate. L'étanchéité des réseaux institutionnel et para-institutionnel dans certaines régions du Québec fait en sorte que les OVEP sont encore une fois les parents pauvres du système mis en place pour assurer une formation continue aux intervenants en alphabétisation. Par contre, dans d'autres régions - par exemple, dans la région 09 - les OVEP profitent des services offerts par l'intermédiaire des CS et collaborent étroitement avec elles.

Toutefois, les "besoins" de formation et de perfectionnement des groupes populaires dépassent les strictes questions pédagogiques. Ils s'étendent, entre autres, aux "méthodes comptables" et au développement de connaissances en organisation communautaire.

Le perfectionnement pédagogique (le certificat en alphabétisation à l'UQAM, par exemple) est souvent laissé à l'initiative des formatrices et formateurs et à leurs frais. Souvent les formatrices et formateurs ne sont pas financés pour assister aux rencontres, aux conférences, aux

ateliers. Le personnel de la formation, employé majoritairement à temps partiel, payé "à la leçon", sans "sécurité d'emploi" et sans lien contractuel avec ses employeurs, est assez "mobile". On nomme aussi ce phénomène le "turn-over" ou roulement des formatrices et formateurs. Cet état de fait n'encourage pas les organismes à investir financièrement au niveau d'une formation permanente des formatrices et formateurs. Ils sont donc plutôt enclins à orienter leurs débours vers du perfectionnement ponctuel plutôt que vers de la formation à plus long terme.

Dans la région 08, on souhaite vivement que l'UQAT dispense des activités de formation et de perfectionnement pédagogique.

POPULATION ADULTE

Aux fins de l'analyse de la population adulte, nous procéderons selon les catégories du tableau no 5 que vous trouverez à la page suivante.

Nombre, sexe

Provincialement, les organismes répondants ont déclaré avoir desservi 13 426 adultes, pour l'année 1985-1986. La population adulte se répartit comme suit : 49,3% de femmes et 50,7% d'hommes.

Age

48,6% (de 34% à 90%) des apprenants ont moins de 30 ans; 30,8% (de 10% à 46%) de 31 ans à 45 ans; 20,6% (de 0% à 29%) ont 46 ans et plus.

TABLEAU NO 5
POPULATION ADULTE

REGION	N. TOTAL	SEXE (%)		AGE (%)			SCOLARITE DECLAREE (%)			
		F	H	-30 ANS	31-45	46 ET+	0-4	5-8	9 ET+	INCONNUE
01	821	56	44	38	33	29	51	41	8	0
02	965	55	45	40	33	27	36	47	21	0
03	1 947	44	56	43	32	25	34	45	26	0
04	861	42	58	46	31	23	48	36	16	0
05	470	43	57	34	46	20	78	17	5	0
06-S	1 616	44	56	46	30	24	38	36	26	0
06-C	3 962	57	43	37.5	42.5	20	54	26	20	0
06-N	1 340	50	50	49	28	23	51	31	18	0
07	729	50	50	51	26	23	44	31	21	4
08	340	41	59	56	30	14	43	26	31	0
09	257	60	40	53	28	19	67	25	8	0
10	118	50	50	90	10	0	0	90	10	0
TOTAL	13 426.0	49.3	50.7	48.6	30.8	20.6	45.3	37.6	17.5	0.3

Scolarité déclarée

La scolarité déclarée des apprenants est la suivante: 45,3% (de 0% à 78%) des participants ont de 0 à 4 ans de scolarité; 37,6% (de 17% à 90%) de 5 ans à 8 ans; 17,5% (5% à 31%) 8 années et plus. Une scolarité dite "inconnue" de 4% dans la région 07 se chiffre dans la moyenne provinciale à un taux de 0,3%.

Ce catalogage précis de la population illustre clairement que près de la moitié de la population bénéficiant des services d'alphabétisation au Québec est âgée de moins de 30 ans. Pourtant, seulement 17,5% des participants déclarent avoir complété 8 ans et plus de scolarité. Cet état de fait motive sans doute les attitudes des organismes intervenants dans leur choix des plans d'intervention, des approches, des démarches. La présence massive de jeunes adultes au sein d'activités d'alphabétisation remet en question l'"analphabétisme scolaire", l'échec scolaire de plusieurs jeunes québécois et, par le fait même, l'échec du système scolaire québécois.

Les programmes d'alphabétisation futurs devront tenir compte de ces données quantitatives et proposer quelques remaniements qualitatifs, en ce qui a trait aux objectifs de développement individuel et collectif. Il faudrait, entre autres, essayer de lier les apprentissages en "situation de vie" aux apprentissages normatifs de connaissance des "codes" de la langue en usage, essentiels à l'obtention de certifications.

Populations spécifiques

Au Québec, les participants se retrouvent dans les "catégories" de populations suivantes: travailleurs; "femmes au foyer"; chômeurs; assistés sociaux; adultes en recherche d'emploi; jeunes (16 à 30 ans); jeunes "décrocheurs"; jeunes en difficulté scolaire; handicapés intellectuels légers ou moyens; handicapés intellectuels attendant d'accéder à un CRA ou un CTA; handicapés physiques, "handicapés physiques avec déficits cognitifs associés", handicapés "multiples", handicapés sensoriels, handicapés auditifs, adultes sourds et muets, handicapés "locomoteurs lourds"; personnes avec troubles neuro-moteurs sérieux; allophones (dont certains doivent surmonter des chocs psychologiques consécutifs à des guerres, vie dans des camps de réfugiés, tortures, etc.); francophones, anglophones, créolophones; autochtones: Amérindiens, Inuit; femmes amérindiennes venant du milieu carcéral; personnes âgées; détenus; ex-détenus; handicapés psychiques, hospitalisés en psychiatrie; ex-psychiatrisés; personnes "socio-affectivement perturbées mais éprouvant /un/ désir de se valoriser à travers leurs apprentissages"; adultes éprouvant des difficultés d'apprentissage; "sous scolarisés de tous âges" nouveaux immigrants en attente de statut d'immigrants reçus, ne parlant ni le français ni l'anglais (provenant de l'Amérique Centrale, de l'Amérique du Sud, de l'Iran, de la Roumanie, de l'Afrique, etc.); femmes immigrantes haïtiennes de tous âges; personnes âgées haïtiennes; adultes orphelins, nés de parents inconnus ("dont certains sont affectés de déficience

légère"); population multi-ethnique du quartier; population habitant des HLM; diplômés de "classes spéciales"; pensionnés; femmes du quartier.

Cette nomenclature exhaustive de tous les types de populations spécifiques, répertoriés dans chacun des organismes répondants, nous situe dans des zones sociales marginalisées où, très souvent, toute la dimension "clinique", d'une alphabétisation guérissant d'analphabétismes pathogènes revient en force au niveau discursif. Cela est peut-être dû, entre autres, à la surspécialisation des services offerts aux participants et à l'hétérogénéité très grande de la population bénéficiaire d'une alphabétisation au Québec.

ÉVALUATION

De façon générale, l'évaluation des succès, difficultés et améliorations possibles, effectuée par les organismes répondants, concerne le niveau organisationnel et le niveau "andragogique"; c'est-à-dire le domaine des interventions et leurs impacts sur les participants.

Réussites

Certaines circonstances se dégagent quant aux réussites des répondants. Au niveau organisationnel, la "disponibilisation" des services, la mise sur pied de CEP, de projets de centres de documentation, l'augmentation du nombre d'apprenants et du nombre d'heures de formation.

l'implication du personnel de la formation dans les activités de recrutement, les efforts déployés pour une concertation régionale, la "consolidation" des centres de formation, la collaboration soutenue des organismes du milieu, l'"ouverture des réseaux", au sens où elle a permis d'augmenter les ressources humaines et financières, d'offrir plus de services et forcé les institutions en place à reconnaître l'urgence des "besoins" d'alphabétisation, le développement d'une expertise pour identifier les "besoins" des participants, l'apport des organismes gouvernementaux (par exemple, la CTQ et CEIC) au niveau du dépistage, l'offre de transport pour des apprenants habitants des régions éloignées, le clivage dans les pratiques d'alphabétisation qui vont d'interventions totalement bénévoles à des interventions subventionnées, et, enfin, l'implantation d'une structure d'organisation provinciale de services décentralisés, sont des facteurs de succès.

Du point de vue "andragogique", le "bon esprit" régnant dans les centres, le dynamisme des intervenants, la mise sur pied d'activités d'apprentissage tenant plus compte de l'environnement, des attentes et préoccupations des apprenants, le "raffinement" des modèles d'interventions pédagogiques dorénavant fondées sur l'obtention de résultats plus immédiats, à partir de programmes plus significatifs, l'utilisation de la lecture, de l'écriture et du calcul dans des situations concrètes, tout cela fait en sorte que les participants sont assidus, plus capables d'entreprendre des activités scolaires, sociales, professionnelles, "moins gênés de dire qu'ils fréquentent des

centres alpha", plus éveillés aux réalités sociales, etc. Les participants qui s'alphabétisent font généralement des cheminements personnels et collectifs qui peuvent même les amener à décider de "ne pas rester dans le groupe étiqueté des bien-être social".

Difficultés

Les difficultés rencontrées sont aussi de deux ordres: organisationnel et "andragogique".

Du point de vue de l'organisation des services, les organismes répondants se plaignent de ne pas rejoindre la population "analphabète" des milieux ruraux isolés (à cause du ratio de 8 à 12 participants par groupe) et/ou la population "des plus défavorisés". Ils se plaignent aussi: du faible taux d'inscription par rapport à la population "réelle" qui devrait bénéficier des services; de ne pas rejoindre tous les types d'intervenants (le réseau des OVEP, en particulier) au sein des tables régionales de concertation; du coût élevé des activités liées au recrutement; des problèmes liés aux lieux physiques où se déroulent les activités (entre autres, la non-disponibilité ou le partage obligé de certains locaux); de la difficulté de rejoindre la population féminine et la population anglophone (l'extrême difficulté de détecter des "analphabètes" anglophones submergés par une mer de francophones); de recruter des bénévoles; d'obtenir une réponse favorable à la demande d'augmentation des heures d'activités originant des apprenants; des problèmes qu'entraînent parfois l'intégration de personnes handicapées intellectuelles dans des groupes dits "normaux";

de s'auto-financer (surtout pour les organismes autonomes et/ou les OVEP); de rallier les formatrices et formateurs, presque tous employés à temps partiel, autour de questions de développement pédagogique; de ne pas recruter des "analphabètes purs"; de ne pas pouvoir retenir les participants inscrits au programme Laubach (qui "abandonnent" avant même d'avoir été jumelés à leurs tuteurs bénévoles); de ne pas pouvoir rapprocher les différents réseaux d'intervention; de ne pas pénétrer le milieu du travail en usine.

Au plan de l'andragogie, les organismes avouent avoir éprouvé des difficultés à retenir l'intérêt de la population handicapée intellectuelle; à atteindre certains objectifs d'apprentissage intégrés dans des plans d'intervention "bâtis à l'avance"; à vérifier et/ou évaluer si les apprenants "réinvestissent" leurs apprentissages dans le quotidien; à composer avec la lenteur des apprentissages de certains participants; à produire et publier des outils pédagogiques conçus pour la population handicapée intellectuelle qui soient "exportables"; à pallier la timidité des participants qui expriment peu ou indirectement leurs "besoins" de formation.

Recommandations

Pour améliorer les conditions d'alphabétisation, les organismes proposent une multitude de solutions. Voici les principales:

1° embaucher des animateurs communautaires supportant les CEP et, de façon générale, augmenter le nombre d'effectifs "directs" (aux niveaux de la formation, de l'animation-terrain, des services professionnels, des personnes-ressources);

2° "stabiliser" le statut d'emploi des formatrices;

3° repenser la division territoriale de certains secteurs régionaux;

4° connaître les formules de financement à l'avance;

5o maintenir et consolider les services existants;

6° relier les différentes approches en alphabétisation (scolarisante, conscientisante, fonctionnelle, communautaire) pour qu'elles puissent toutes mener, éventuellement, à une formation "pré-secondaire";

7° exiger du personnel de formation travaillant au sein des OVEP qu'il bénéficie d'une expérience de l'enseignement et possède des qualifications d'ordre pédagogique;

8° consolider la collaboration entre les CS et les OVEP;

9° alléger les structures et encadrements;

10° assouplir les interventions auprès des détenus;

11° développer la post-alpha, précisément pour les participants désirant se diriger vers les services de formation générale;

12° investir plus de fonds:

a) pour l'acquisition de matériel pédagogique (matériel audio-visuel, dictionnaires, cahiers d'apprentissage, micro-ordinateurs, etc.);

b) pour améliorer le matériel pédagogique "commercial" "trop scolarisant au niveau de la présentation des exercices";

c) pour effectuer un travail de désinfantilisation du matériel pédagogique utilisé;

d) pour créer du matériel peu coûteux, concret, simple qui nomme et parle de la vie quotidienne;

e) pour augmenter la disponibilité du matériel pédagogique dans les régions éloignées;

f) pour élaborer des outils pédagogiques pour personnes handicapées qui ne nécessiteraient plus l'assistance indispensable d'une éducatrice ou d'un éducateur;

g) pour améliorer les supports visuels et sonores du matériel destiné à des "analphabètes complets";

h) pour adapter le matériel Laubach, typiquement américain à des données et références culturelles (prononciations, accents toniques, orthographe, etc.) des anglophones et des autochtones anglophones vivant au Québec;

i) pour produire et faire connaître du matériel de mathématiques de base, qui soit axé sur la résolution de problèmes quotidiens;

j) pour fonder un "service gouvernemental" de matériel pédagogique spécialisé en alphabétisation des adultes (peut-être sous la forme de centres de documentation provincial et/ou régionaux);

k) pour instaurer un programme de congés-éducation;

l) pour engager, dans les OVEP, plus de personnel, avec de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail;

m) pour partager plus équitablement les ressources financières nécessaires au déroulement des activités d'alphabétisation pratiquées dans tous les types d'organismes situés n'importe où au Québec.

13° instaurer des "ateliers d'écriture" composés de tuteurs qui se regroupent en vue de produire des textes pour les néo-alphabétisés;

14° distribuer gratuitement le matériel pédagogique aux apprenants;

15° instaurer des sessions de perfectionnement reprenant la vocation de l'ex-équipe de l'EAD;

16o démarginaliser le secteur de l'alphabétisation et le rapprocher des secteurs de la formation générale et professionnelle des adultes;

17° implanter l'utilisation des micro-ordinateurs en vue d'une progression individuelle des apprenants;

18° promouvoir l'alphabétisation en langue maternelle pour les immigrants, pour qui l'alphabétisation en français est un échec;

19° continuer d'offrir des cours gratuitement, même aux réfugiés qui ne sont pas en possession de cartes d'assurance sociale;

20° accentuer la participation des OVEP, entre autres au sein des Tables régionales de concertation;

21° réfléchir sur la place qu'occupe l'apprenant dans les réseaux d'alphabétisation;

22° alléger les processus d'inscription du MEQ où parfois la bureaucratie brime l'anonymat souhaité des apprenants et les contraint à ne plus vouloir/pouvoir participer aux activités;

23° repenser les services offerts aux bénéficiaires des MRS qui ont besoin d'une formation de base plutôt que d'une alphabétisation proprement dite;

24° pallier la "désaffectation" des participants plus âgés submergés par l'arrivée massive des jeunes "subventionnés" (MRS);

25° engager des intervenants disponibles "qui n'ont pas d'autres emplois à plein temps, le jour";

26° continuer de développer l'approche fonctionnelle, la décentralisation des services;

27° "opérationnaliser" les allocations financières dont il ne faudrait pas toujours renégocier le financement;

28ᵉ "former un regroupement des analphabètes; fonder une maison populaire d'alphabétisation et un groupe multiculturel d'alphabétisation; former un comité pour la défense et les droits des personnes analphabètes; travailler à l'élargissement du concept d'alphabétisation dans le sens d'une démarche de formation générale" (6).

29ᵉ élaborer une vaste campagne nationale de démystification du phénomène de l'analphabétisme où le MEQ prendra clairement position et investira des ressources autant humaines que matérielles, dans le but de contrer l'analphabétisme au Québec.

NOTES ET RÉFÉRENCES

(1) Dans une recherche-action effectuée par Carole Dion et Nicole Lachapelle du RGPAQ, pour le compte de la DGEA en mars 1987 et intitulée Portraits des groupes et du Regroupement, le Comité de coordination du RGPAQ expliquait son refus: "Nous voulions que notre spécificité soit respectée et avions peur d'être identifiés aux institutions. /.../ Nous étions inquiets quant au traitement ultérieur de l'ensemble des données et plus particulièrement de celles concernant le coût de nos interventions, les résultats de nos pratiques. /.../ nous ne voulions aucunement que notre participation à cette recherche serve à cautionner de possibles coupures dans les budgets alloués à l'alphabétisation sous prétexte d'un dédoublement des services ou, tout simplement, à cause de modes de calcul différents." (Vol. I, p. 3)

(2) La question se formulait comme suit: "Quelle est l'approche utilisée dans votre groupe? Individuelle; collective; les deux. Pourquoi avez-vous fait ce choix?" (dans Carole Dion et Nicole Lachapelle, Portraits des groupes..., vol. II, p. 102)

(3) Ibid., p. 60

(4) "L'alphabétisation populaire favorise la maîtrise des outils essentiels que sont la lecture, l'écriture et le calcul et vise le développement des connaissances générales, fonctionnelles, politiques, sociales et personnelles. Elle fait de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture un outil d'expression sociale, de prise de la parole, de pouvoir sur son milieu et son environnement, un moyen de développer la confiance en soi et l'appropriation du langage écrit. /.../ l'individu est intégré à une démarche de groupe ce qui permet de développer un sentiment d'appartenance, de réaliser des projets et d'avancer des revendications. L'alphabétisation populaire se caractérise par la place qu'occupent les participant(e)s à l'intérieur des groupes. /.../ Les horaires, les activités et la vie du groupe sont pensés et développés en fonction des besoins des participant(e)s. /.../ vise principalement le milieu qui ne (sic) contrôle peu ou pas ses conditions de vie /.../ tend à faire connaître et reconnaître le niveau de langage, la culture et les valeurs des milieux populaires /.../ favorise une prise de conscience et une connaissance critique du vécu des participant(e)s /.../ des différentes réalités de la société /.../ favorise le développement d'une conscience sociale et politique /.../ des capacités d'analyse critique, de choix d'actions et d'évaluation /.../ suscite une prise en charge collective du milieu /.../ la gestion par les participant(e)s de leurs espaces social, culturel, politique et économique. /.../

L'alphabétisation populaire implique l'établissement dans nos milieux des alliances les plus importantes pour répondre aux besoins des personnes analphabètes afin que ces besoins soient intégrés dans un discours plus large sur les personnes défavorisées socialement." (Portraits des groupes..., vol. I, pp. 140-141)

(5) Ibid., vol. II, p. 79.

(6) Ibid., vol. II, p. 83.

ANNEXE

GUIDE DE QUESTIONNEMENTS

1 NATURE DE L'ORGANISME

1.1 Précisez le milieu géographique (municipalité, quartier, nombre d'habitants) et les principales caractéristiques socio-économiques de la population que vous desservez.

1.2 Précisez depuis quand votre organisme offre des activités d'alphabétisation pour adultes.

1.3 Précisez si votre organisme offre exclusivement des activités d'alphabétisation ou si l'alphabétisation est une activité incluse dans un réseau d'activités multiples.

1.4 Précisez si vous vous adressez, totalement ou en partie, à des populations spécifiques (allophones, femmes, autochtones, ex-détenus, jeunes (16-30 ans), handicapés physiques, handicapés mentaux, incarcérés, autres...). Précisez laquelle, lesquelles.

1.5 Dressez un bref historique des activités d'alphabétisation offertes par votre organisme.

2. PLAN D'INTERVENTION

N.B. "Plan d'intervention" ne fait pas ici référence à l'expression utilisée par les commissions scolaires pour des soumissions de plans à la Direction générale de l'éducation des adultes. Par "plan d'intervention", nous entendons soit une planification des activités, soit un ensemble d'activités qui ne sont pas nécessairement toutes planifiées d'avance.

2.1 Décrivez les orientations de vos activités d'alphabétisation (selon leur affiliation possible à des modèles d'alphabétisation fonctionnelle, scolarisante, communautaire, populaire, conscientisante, autres, précisez.)

2.2 Décrivez comment s'articule votre plan d'intervention selon la nature de vos activités d'alphabétisation (sensibilisation, recrutement, accueil, formation, suivi, etc... ou par exemple, pré-alpha, alpha, post-alpha, etc.).

2.3 Décrivez, par ordre de priorité, les objectifs de votre plan d'intervention.

2.4 Précisez si des changements sont intervenus dans la planification de vos interventions et dites pourquoi.

2.5 Selon votre/vos façons de concevoir l'alphabétisation des adultes, décrivez les rôles attendus des intervenants de votre organisme.

2.6 Décrivez la place accordée aux activités de lecture, d'écriture, de calcul, d'expression orale, aux "savoirs" agir et réfléchir dans votre plan d'intervention. Précisez si elles sont éventuellement intégrées à d'autres activités (par exemple, des activités d'animation, des activités hors-ateliers, etc.).

2.7 Soulignez l'importance pédagogique du partage des responsabilités dans votre organisme, en précisant leurs implications concrètes pour les individus concernés.

2.8 Décrivez vos liens avec la communauté (le milieu social "hors-organisme") et comment ils s'opèrent.

2.9 Précisez si vous avez des contacts avec d'autres organismes (locaux, régionaux, nationaux, internationaux) impliqués dans le domaine de l'alphabétisation des adultes et dans quelle mesure cette coopération a quelque influence sur vos interventions.

2.10 En conclusion, spécifiez ce que vous entendez par le mot alphabétisation en regard des services que vous offrez.

3 ORGANISATION DES SERVICES

3.1 Décrivez votre modèle organisationnel (co-gestion, collégialité, hiérarchie, autres).

3.2 Selon ce modèle organisationnel, décrivez comment le personnel se partage l'ensemble des tâches et responsabilités.

3.3 Décrivez les lieux physiques où se déroulent vos activités d'alphabétisation.

3.4 Précisez le nombre d'heures/semaine consacrées à l'alphabétisation par groupe ainsi que le nombre de groupes desservis par votre organisme.

3.5 Décrivez vos façons de procéder à la sensibilisation du milieu et au recrutement des adultes.

3.6 Si vous avez une liste d'attente, précisez le nombre d'adultes inscrits sur cette liste.

3.7 A l'intérieur de votre organisation des services, précisez quelles sont les activités d'<u>encadrement pédagogique</u> et de <u>formation</u> et <u>perfectionnement</u> offertes aux intervenants.

3.8 Si vous procédez à une <u>évaluation des apprentissages</u> des adultes pendant ou à la fin de leurs activités d'alphabétisation, précisez pourquoi et comment.

3.9 Précisez si vous exercez un <u>suivi</u> des adultes participants <u>pendant</u> leur alphabétisation et/ou <u>après</u>. Décrivez-le sommairement.

3.10 Si vous procédez à un <u>suivi</u>, à une <u>évaluation ponctuelle</u> de vos <u>services d'alphabétisation</u>, précisez comment.

4 <u>BUDGET ET COUTS</u>

4.1 Précisez quel est votre <u>budget annuel</u> consacré à l'alphabétisation.

4.2 Décrivez votre <u>répartition budgétaire</u> (en pourcentage) pour chacune de vos sources de financement: ministère de l'Éducation du Québec, autres ministères, gouvernement fédéral, frais d'inscription, autres sources et ressources.

4.3 Précisez votre <u>ventilation en pourcentage</u> pour les items budgétaires suivants:

A) formation et autres dépenses reliées à la formation

B) publicité, promotion

C) sensibilisation, recrutement

D) développement pédagogique, perfectionnement

E) encadrement pédagogique

F) équipement, location

G) gestion, soutien administratif

H) expertise (contrats externes)

4.4 A combien évaluez-vous le <u>coût d'une heure d'alphabétisation pour un adulte</u> dans votre organisme?

4.5 Précisez, en pourcentage, quelle est la part de bénévolat non comptabilisée dans l'ensemble de vos coûts en ressources humaines.

$$\frac{\text{jour/personne (bénévolat)}}{\text{jour/personne (comptabilisée)}} \times 100$$

5 LE PERSONNEL

5.1 Décrivez le personnel de votre organisme en vous servant du tableau suivant:

CATÉGORIE D'INTERVENANTS	NOMBRE SEXE M	NOMBRE SEXE F	AGE MOYEN	STATUT D'EMPLOI PLEIN	STATUT D'EMPLOI PARTIEL	ANCIENNETÉ MOYENNE
Direction-coordination						
Services de professionnels non enseignants						
Formation						
Animation-terrain						
Bénévolat						

5.2 Décrivez les antécédents professionnels et les qualifications (diplômes, expérience) pour le personnel de la formation, de l'animation et du bénévolat.

5.3 Si votre personnel comprend des professionnels non enseignants, précisez leurs titres.

5.4 Spécifiez vos critères d'embauche pour chacun des intervenants et intervenantes, aux niveaux de la formation, de l'animation et du travail bénévole.

6 POPULATION ADULTE

6.1 Précisez le nombre total d'adultes participant à vos activités actuellement.

6.2 Pouvez-vous préciser comment se distribue le nombre total d'adultes participants selon l'âge, le sexe, le statut socio-professionnel, l'origine culturelle (allophones, autochtones), le niveau de scolarité déclarée, etc.

6.3 Décrivez les changements qualitatifs (allophones, jeunes décrocheurs, etc.) et quantitatifs (augmentation, diminution du nombre) survenus dans les types de populations adultes ayant recours à vos services d'alphabétisation, depuis le début de vos interventions jusqu'à aujourd'hui.

6.4 Si vous procédez à une évaluation des connaissances générales (connaissance de la langue ou autres connaissances), lors de l'accueil des participants, décrivez pourquoi et comment vous l'effectuez.

6.5 Évaluez le taux d'abandon chez les adultes.

7. ÉVALUATION

7.1 Décrivez vos réussites les plus manifestes

7.2 Décrivez en quoi certaines de vos interventions ont pu être des échecs.

7.3 Expliquez dans quelle mesure vous avez atteint les objectifs énoncés dans votre plan d'intervention.

7.4 Précisez quels améliorations et changements s'imposeraient pour améliorer l'efficacité de vos interventions.

8 PRODUCTION DE MATÉRIEL D'ALPHABÉTISATION

8.1 Si vous avez produit des documents formalisés, du matériel pédagogique, des vidéos, des émissions télévisuelles, des publications diffusibles à l'extérieur de votre organisme, décrivez chacun de ces documents en suivant le modèle de la fiche descriptive ci-annexée.

8.2 Précisez la provenance du matériel pédagogique (auto-production et autres sources), employé dans votre organisme ainsi que l'utilisation que vous en faites.

8.3 Faites l'évaluation du matériel que vous employez en alphabétisation, en identifiant ses lacunes et ses améliorations possibles.

FICHE DESCRIPTIVE

1) TITRE DU DOCUMENT:

2) AUTEUR(S) DU DOCUMENT:

3) ÉDITEUR:

4) LIEU DE PRODUCTION:

5) ANNÉE DE PUBLICATION:

6) SI DISPONIBLE POUR DIFFUSION, COORDONNÉES EXACTES:

A) POUR QUI?

B) POUR QUOI?

C) CONTENU:

7) COUT DU DOCUMENT:

8) A QUI S'ADRESSER POUR OBTENIR LE DOCUMENT?

NOM:
ADRESSE:
VILLE:
CODE POSTAL:
TÉLÉPHONE:

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

38-0777